



eDéménagement

Faites votre déménagement en ligne !

Qui peut utiliser le service ?

- ✓ Personnes majeures avec leurs enfants mineurs
- ✓ Personnes de nationalité suisse
- ✓ Ressortissant·e·s UE/AELE (permis B, C, Ci, L - déménagement cantonal ou intercantonal)
- ✓ Ressortissant·e·s d'États tiers (permis B, C, Ci, L – déménagement cantonal uniquement)

Qui ne peut pas utiliser le service ?

- 👉 Dans ces cas : se présenter au bureau du contrôle des habitants
- ✗ Personnes mineures seules
 - ✗ Personnes sous curatelle générale (398 CC)
 - ✗ Arrivées ou départs à l'étranger
 - ✗ États tiers (déménagement intercantonal)
 - ✗ Permis F, N, S ou carte DFAE
 - ✗ Personnes détenues
 - ✗ Personnes dont les données personnelles sont sous confidentialité
 - ✗ Bénéficiaires de prestations sociales
 - ✗ Personnes qui doivent renouveler leur permis de séjour dans les 3 mois, doivent se rendre au bureau du contrôle des habitants de la commune d'arrivée pour bénéficier d'un tarif combiné.

Comment procéder ?

Remplir le formulaire en ligne : <https://prestations.vd.ch/pub/101180/>



Suivre toutes les étapes demandées

Documents nécessaires

- Données personnelles
- Numéro AVS (NAVS13)
- Bail à loyer (EGID/EWID)
- Attestation du logeur (si nécessaire)

Délai : 8 jours suivant l'emménagement ou le changement de domicile

Paiement : Visa, MasterCard, PostFinance, TWINT